

L'intro

Vous la demandiez, nous la voulions : la voilà ! La Newsletter de l'antenne PPC a maintenant son « numéro 1 » pour vous informer de l'actualité revendicative à PPC, ainsi que dans le « Mouvement » FFMC.

Cette lettre sera éditée quelques jours avant chaque réunion plénière mensuelle, en guise d'appel et de « mise en bouche ». Elle restera volontairement succincte, pour vous donner une vue d'ensemble sur l'actualité et vous orienter vers des articles plus détaillés.

De plus, chaque mois, un éditorial tentera de vous sensibiliser sur une dimension particulière de l'actualité. Bonne lecture et à dans un mois !

L'Edito

Contrôle Technique : on ne lâche rien !

Grande a été notre déception, le 2 juillet dernier, lorsque l'**amendement réintégrant les motos et les scooters dans le règlement européen** sur le contrôle technique a été adopté ! Mais la majorité était tellement mince que le parlement européen a décidé de surseoir à la promulgation du texte.

C'est désormais une phase de négociations qui s'ouvre entre la Commission des Transports, le Parlement européen et les gouvernements : le « **trilogue** ». Forte du soutien qu'elle a déjà recueilli auprès du Parlement et des euro-députés français, la FFMC apporte son appui à la Fédération Européenne des Associations Motocyclistes.

La FEMA a déjà pris cet été des contacts informels avec les représentants des États membres et du Parlement. Lors de ces rencontres, la **FEMA réfute les études** sur lesquelles la Commission a fondé son texte. De plus, la FEMA **démontre l'absence de corrélation entre l'existence d'un contrôle technique** périodique et l'amélioration de l'**accidentalité** des 2 roues dans les pays de l'Union.

Loin des pavés parisiens, c'est donc à Bruxelles que la FFMC et la FEMA font valoir ces arguments. Votre soutien en adhérant à la FFMC est donc essentiel pour notre représentativité : **plus nombreux, plus forts !**



A ne pas manquer

- tous les vendredis à 21h : **apéro motard** sur la place de la Bastille (ou à l'autre extrémité du canal de l'Arsenal, sur le bd Morland).
- 8-9-10/11, 15-16-17/11, 22-23-24/11, 29-30/11, 1/12 : **roulages gratuits** sur le circuit Carole.
- **jeudi 7/11** à 20h30 : réunion **plénière PPC** au 1^{er} étage du café le Falstaff, 10 place de la Bastille, 75011 Paris.
- 2-8/12 : **salon de la moto et du scooter** à la porte de Versailles.

En bref

Ralentisseurs illégaux

Dans son édition du 7/10/2013, l'hebdomadaire Auto Plus révèle qu'un tiers des ralentisseurs sont illégaux. La FFMC dénonce ces dérives qui contribuent à l'insécurité routière : ralentisseurs, potelets anti-stationnement, bacs à fleurs en bord de routes...

Alors que le Conseil National de la Sécurité Routière (**CNSR**) est chargé de réfléchir à des mesures pour réduire la mortalité routière d'ici 2020, **il est urgent que cette instance prenne enfin en compte le facteur « infrastructure » dans ses travaux.** → www.ffmc75.net

Victoire sur les ralentisseurs

Par un jugement rendu le 21 juin, le tribunal administratif de Montpellier, a reconnu que les ralentisseurs de St-Drézéry (Hérault) n'étaient pas conformes.

C'est une belle victoire pour la FFMC 34, la Commission Juridique de la FFMC et, plus généralement, pour tous les militants des antennes départementales qui œuvrent quotidiennement sur le terrain pour lutter contre les infrastructures dangereuses. → www.ffmc34.org

Militants « ERJ »

Le 2 octobre, les militants de PPC formés à l'ERJ (sensibilisation des collégiens et lycéens aux risques du 2 roues), se sont réunis pour identifier les établissements scolaires susceptibles d'être intéressés par ces interventions.

Vous travaillez dans ce secteur ou vous connaissez quelqu'un qui y travaille ? Vos enfants sont scolarisés en collège ?... **Faites-nous signe !**

→ gilles@ffmc75.net